



Le Conseil de l'OACI condamne les tirs de missiles effectués sans notification par la RPDC

Publication immédiate

Montréal, le 3 juin 2022 – Lors d'une séance de sa 226^e session tenue cette semaine, le Conseil de l'OACI a condamné les nouveaux tirs de missiles effectués sans notification par la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui continuent de gravement menacer la sécurité de l'aviation civile internationale, au mépris des résolutions 1718, 2270 et 2321 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil a de nouveau exhorté la RPDC à respecter la Convention relative à l'aviation civile internationale et à se conformer aux normes et pratiques recommandées (SARP) pertinentes de l'OACI.

L'organe directeur de l'OACI, composé de représentantes et représentants diplomatiques de 36 États membres de l'Organisation, a également réaffirmé que le Secrétariat de l'institution onusienne devrait s'abstenir de toutes activités techniques avec la RPDC, directement ou indirectement. Le Conseil a demandé au Secrétariat de continuer à surveiller activement la situation et de lui rendre compte de son évolution.

Le Conseil a en outre décidé de soumettre cette question à tous les États membres de l'OACI, à la 41^e session de l'Assemblée, qui se tiendra en septembre 2022, afin qu'ils l'examinent conformément à l'article 54, alinéa k) de la Convention relative à l'aviation civile internationale.



Le Conseil de l'OACI est un organe diplomatique permanent de l'Organisation, responsable devant l'Assemblée de l'OACI. Il est composé de 36 représentants d'États membres, élus par l'Assemblée pour un mandat de trois ans.

Ressources pour les rédacteurs

[Le Conseil de l'OACI](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)